

**CONSEIL MUNICIPAL D'AVESNES-LE-SEC**  
**SEANCE DU 03 JANVIER 2023**  
**CLOTURE DU PROCES VERBAL**

L'an deux mil vingt trois, le trois janvier, à 18h45, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué en date du 22 décembre 2022, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Claude REGNIEZ, Maire.

N°	NOM Prénom	P/A/E	Détenteur d'une procuration	Si absent ou excusé : procuration à	Heure d'arrivée si retard
1	REGNIEZ Claude	P	X		
2	COLEAU Olivier	P			
3	PLACIDE Carole	P			
4	CARPENTIER Dominique	P			
5	MENEGHETTI Audrey	P	X		
6	RAMETTE Jean Marie	P			
7	FLEUET Laurence	E		Meneghetti Audrey	
8	FIEVEZ Daniel	E		Regniez Claude	
9	HELBECQUE Nathalie	A			18h52
10	DELOFFRE Virginie	P			
11	BAYET Geoffrey	A			
12	DOUCHEMENT Marie	P			
13	DELVAUX Eric	P			
14	TISON Sophie	A			
15	MUYS Vincent	A			

<b>Nombre de conseillers présents</b>	<b>9</b>	<b>Nombre de procuration</b>	<b>2</b>
<b>Nombre de conseillers absents</b>	<b>6</b>	<b>Nombre de voix</b>	<b>11</b>

Secrétaire de séance : Madame Meneghetti Audrey

**EXAMEN DE L'ORDRE DU JOUR**

1. Accueil de loisirs 2023 : recrutement - rémunération
2. Accueil de loisirs : Tarifs
3. Budget communal : décisions modificatives
4. Campagne des rythmes scolaires
5. Questions et informations diverses

Conformément à l'article 13 du règlement intérieur du conseil municipal modifié, les observations suivantes ont été reçues par écrit :

Monsieur le Maire sollicite les remarques éventuelles.

*Sans observations, le procès-verbal est arrêté.*

La secrétaire de séance,  
Audrey MENEGHETTI



Le Maire,  
Claude REGNIEZ

